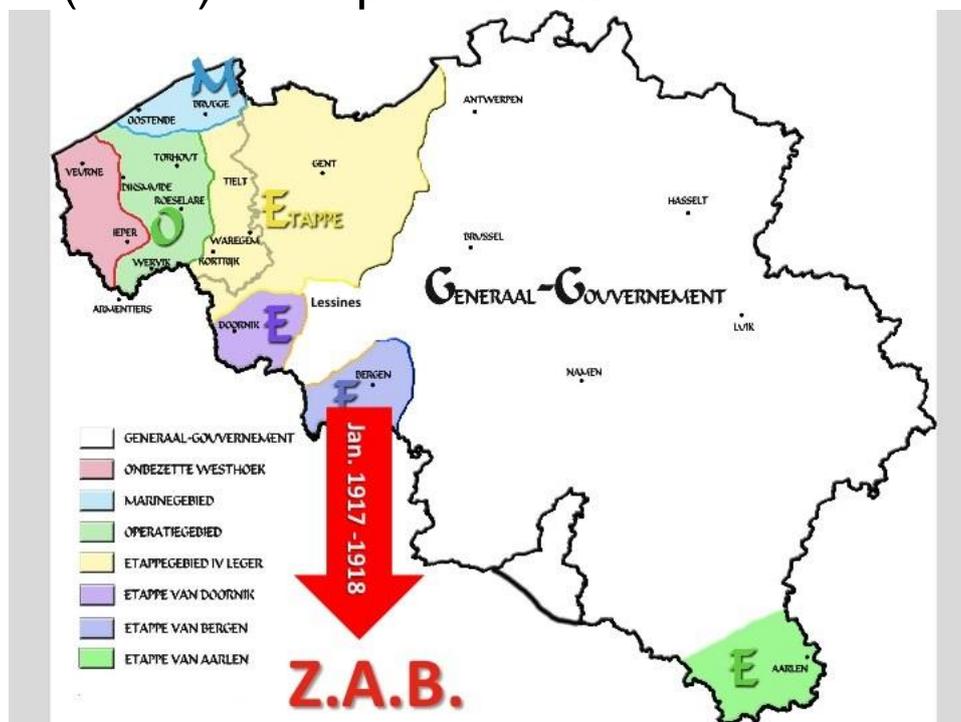


Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans **Cinquante mois d'occupation allemande** (Volume 4 : 1918) du

DIMANCHE 19 MAI 1918

Le voyage des Bruxellois appelés pour motifs graves par des parents habitant la zone des étapes (**Note**) n'est pas banal.



Du côté de la Flandre orientale, cette zone est délimitée par la Dendre, dont les ponts sont gardés militairement. Au milieu de ces ponts a été établie une barricade en bois au centre de laquelle s'ouvre une porte. C'est par cette entrée de souricière que l'on pénètre en Flandre. Par l'intermédiaire de fraudeurs qui réussissent à passer la rivière loin des postes de sentinelles, tel Bruxellois qui a de la

famille à Alost, par exemple, est averti que cette famille désire le voir. On convient ensemble d'un jour et d'une heure et, au moment fixé, les intéressés se retrouvent sur un pont de la Dendre, des deux côtés de la barricade. On s'y communique verbalement, à dix mètres de distance, ce que l'on a à se dire, car il y a défense formelle de se rapprocher davantage sans passeport régulier, passeport qu'il est pour ainsi dire impossible d'obtenir. Un soldat veille à ce que la distance de dix mètres ne soit pas franchie ; souvent il consent à passer de l'un à l'autre groupe une photographie ou un souvenir de famille. Mais chacun doit retourner chez soi sans les embrassades et les effusions traditionnelles. Des parents amènent là des bébés que l'autre partie n'a pas encore vus, et on se les montre de loin, et l'on s'envoie des baisers à pleines mains, et de vieilles grand'mamans pleurent de ne pouvoir serrer ces nouveaux-nés dans leurs bras.

Parfois, des familles se rencontrent ainsi, à point nommé, pour signer un acte notarié, régler un héritage, autoriser une vente d'immeuble. Le notaire s'amène alors, avec ses livres et papiers, dans un local immédiatement voisin, où les intéressés peuvent se rendre sous escorte et apposer leurs signatures sous l'oeil des sentinelles.

Souvent aussi, des familles se donnent clandestinement rendez-vous, loin des ponts, en

un endroit où la Dendre coule dans des prés déserts. Du côté où l'on possède les meilleurs navigateurs, on détache alors de la rive un radeau improvisé, une cuvelle, et l'on aborde à l'autre rive; là on se serre la main avec toute la vigueur justifiée par une séparation de quatre ans. Généralement, outre le pilote de la cuvelle-barquette, celle-ci contient un petit sac de pommes de terre pour les parents qui attendent en face. Ainsi, la traversée prend un caractère à la fois sentimental et utilitaire. Mais tout cela ne va pas sans péril de plongeurs dans l'eau froide, et parfois de coups de feu tirés par des sentinelles.

Pour les communications que l'on peut se faire sans se voir, beaucoup de personnes ont aussi recours à l'obligeance des très-rares habitants des Flandres obtiennent de temps à autre l'autorisation de se rendre à Bruxelles : c'est le cas de M. de Hemptinne, de Gand, et de M. le baron Ruzette, de Bruges, tous deux membres du Comité National. Ils sont toujours attendus, le jeudi à la Société Générale, par des gens qui ont à transmettre ou à recevoir un message par leur entremise. On leur confie souvent de l'argent. M. de Hemptinne me racontait tantôt qu'il lui était arrivé de rentrer à Gand porteur de trois millions de francs !

Notes de Bernard GOORDEN.

Nous avons reproduit une carte de l'***Etappengebiet*** (« territoires de l'***Etape*** ») en

Belgique pendant la première guerre mondiale de 1914-1918, pour la période de janvier 1917-1918 :

http://www.lessines-14-18.be/wp-content/uploads/2015/05/e%CC%81tape_1918.jpg

Nous l'avons trouvée dans « *Les déportations à Lessines, un cas particulier ?* » :

<http://www.lessines-14-18.be/?p=630>